



## *Paracha Haazinou - en bref*

*Deutéronome 32, 1-52*

Le dernier Cantique de Moché Rabbenou pour Israël



La plus grande partie de la paracha de Haazinou (« Écoutez ») est composé d'un « cantique » de 70 lignes que Moïse transmet au peuple d'Israël, le dernier jour de sa vie terrestre.

Prenant le ciel et la terre à témoins, Moïse exhorte le peuple en ces termes : « Souviens-toi des jours d'antan, méditez les années, d'âge en âge ; interroge ton père, il te l'apprendra, tes aïeux, ils te diront » de quelle manière D.ieu « l'a trouvé au pays du désert », en fit un peuple, l'a choisi comme Sien, et leur a attribué une terre d'abondance. Le Cantique met en garde contre les pièges de la prospérité – « Mais Yechouroun s'engraisse et se rebelle. Tu deviens gras, replet, bouffi – Il abandonne le D.ieu qui l'avait fait, il méprise le Rocher de son salut, » ainsi que les terribles calamités qui en résulteraient, que Moïse décrit comme D.ieu « détournant Sa face ». Cependant, il promet que D.ieu, à la fin, vengera le sang de Ses serviteurs et se réconciliera avec Son peuple et Sa terre.

La paracha se conclut par l'ordre de D.ieu à Moïse de gravir le mont Nebo jusqu'à son sommet, depuis lequel il contempera la Terre Promise avant de mourir sur la montagne. « De loin seulement tu verras le pays, tu n'y entreras pas, dans cette terre que Je donne aux enfants d'Israël. »

### **1- HORAIRE DES OFFICES DE CHABBAT 2022 - 5783**

#### **VENDREDI**

**7 OCTOBRE 2022**

**12 TISHRÉ 5783**

Allumage à partir de 17h15 - 18h07  
Minha suivie d'Arvit: 18h00

### **2- CHABBAT HAAZINOU**

**8 OCTOBRE 2022**

**13 TISHRÉ 5783**

Chahrit: 8h15  
Cours du Rav: 17h00  
Cours du Hazane (Enfants): 17h00  
Min'ha de Chabbat: 17h50  
Fin du Chabbat: 19h04  
Rabenou Tam: 19h33

### **3- HORAIRE DES OFFICES DE SEMAINE**

**DIMANCHE 9 OCTOBRE**

**VEILLE DE SOUKKOT**

Chahrit: 7h30  
Allumage des bougies: 18h03  
Min'ha suivi de Arvit: 17h45

**LUNDI 10 OCTOBRE**

**SOUKKOT JOUR 1**

Chahrit : 8h15  
Min'ha: 17h45 suivi de Arvit  
Allumage des bougies: 19h03

**MARDI 11 OCTOBRE**

**SOUKKOT JOUR 2**

Chahrit : 8h15.  
Min'ha: 18h00  
Arvit fin des premières fêtes: 19h00

**MERCREDI 12 OCTOBRE**

**SOUKKOT HOL-HAMOÉD JOUR 1**

Chahrit : 6h00 - 7h00.  
Min'ha: 18h00

**JEUDI 13 - VENDREDI 14**

**SOUKKOT HOL-HAMOÉD JOUR 2 / 3**

Chahrit : 6h00 - 7h00.  
Min'ha: 18h00 suivi de Arvit



## Rabbin Jérémie Asseraf



### Haftara Haazinou en bref

II Samuel 22:1 -51.

La haftara de cette semaine décrit la chanson que le roi David a composée dans sa vieillesse, faisant écho à la lecture hebdomadaire de la Torah, où Moïse prononce ses paroles d'adieu à la nation juive sous forme de chanson. Le chant de David exprime sa gratitude à D.ieu pour l'avoir sauvé de tous ses ennemis. Il commence par les mots célèbres : « L'Éternel est mon rocher et ma forteresse. Il continue en décrivant la douleur et les épreuves qu'il a rencontrées et réitère qu'il s'est toujours tourné vers D.ieu dans ses moments de détresse. Il raconte la réaction de D.ieu face à ceux qui le tourmentaient : « Le Seigneur tonna du haut des cieux, et le Très-Haut fit entendre sa voix. Et il lança des flèches et il les dispersa, des éclairs et il les déconcerta... ennemis et les ont détruits; ne revenant jamais jusqu'à ce qu'ils aient été consommés. Le Roi attribue son salut à sa droiture en suivant les voies de D.ieu : "Le Seigneur m'a rendu selon ma justice ; selon la pureté de mes mains, Il m'a rendu..." Le cantique se termine par l'expression de gratitude de David : « C'est pourquoi je te louerai, ô Seigneur, parmi les nations, et je chanterai des louanges à ton nom. Il donne un grand salut à son roi, et il fait preuve de bonté envers son oint ; à David et à sa semence, à jamais."

### L'importance de répondre Amen

**1-** Celui qui entend quelqu'un réciter une bénédiction devra répondre Amen et ce, même s'il ne l'a pas entendue en entier ou n'est pas directement concerné par cette bénédiction. **2 -** On ne répondra pas Amen à une bénédiction dont la formulation a été modifiée ou dont le nom d'Hachem a été omis.

**3-** Celui qui entend une bénédiction par le biais du téléphone ou durant une émission en direct à la radio devra répondre Amen, et pourra répondre au *Kadich* et à la *Kédoucha* même s'il y a quelques secondes de décalage entre

le moment où la bénédiction est récitée et le moment où elle est entendue. À plus forte raison, il faudra répondre Amen à une bénédiction prononcée dans un micro ou dans un haut-parleur.

En revanche, on ne répondra pas Amen à une bénédiction ou à un *Kadich* que l'on entend en différé, lors de la rediffusion d'une émission

de radio par exemple. **4-** Celui qui voit son ami murmurer une bénédiction sans parvenir à l'entendre ou à en deviner la nature ne répondra pas Amen.

M a i s s'il parvient à déduire de quelle bénédiction il s'agit en voyant l'aliment que son ami s'appête à manger, il pourra répondre Amen. Il est toutefois préférable qu'il entende au moins une partie de la bénédiction pour être certain de savoir ce dont il s'agit. **5-** Il est bon de répondre "*Baroukh Hou oubaroukh Chémo*", sitôt après avoir entendu le nom d'Hachem dans une bénédiction.

**6-** Certains ont l'habitude de dire Amen après chaque "*Hara'haman*" du *Birkat Hamazon*, mais aussi à la fin de la *Birkat Hachanim* et de *Yaalé Véyavo*, ou encore après le *Michéberakh* récité à la Synagogue lors de l'ouverture du *Heikhal* ou après la lecture de la Torah. Il ne s'agit pas d'une obligation mais d'une bonne habitude. Par conséquent, celui qui est plongé dans l'étude de la Torah ne devra pas s'interrompre à ces moments là pour répondre Amen. **7-** On répondra Amen à la bénédiction récitée par un enfant (même s'il n'a pas encore atteint l'âge de la *Bar-mitsva*) avant de consommer un aliment ou d'effectuer une *mitsva*, à condition que cet enfant ait conscience qu'il s'adresse au Maître du monde. **8-** Celui qui n'a pas de *kippa* sur la tête peut malgré tout répondre Amen. **9-** On ne répondra pas Amen à une bénédiction récitée en vain.

### La signification du mot Amen

La Guémara explique que le mot Amen (אמן) est l'acronyme de אל מלך נאמן. Le mot Amen est en fait l'expression de notre confiance, notre אמונה (Émouna) envers Hachem.

Le mot Amen s'apparente également au mot *Emet* qui signifie "vérité". Celui qui répond Amen atteste de l'authenticité de la bénédiction récitée. À titre d'exemple, lorsque l'on répond Amen à la bénédiction de "*Hamotsi le'hem min haarets*", il faudra penser : "Il est vrai qu'Hachem fait sortir du pain de la terre."

Pour certaines bénédictions, le Amen ne correspond pas uniquement à une "attestation". Il tient également lieu de supplication : nous demandons à Hachem que la bénédiction prononcée se réalise. C'est notamment le cas pour les douze bénédictions récitées au milieu de la

CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ  
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l,  
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530  
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



'Hazara de la Amida, qui constituent des demandes adressées à Hachem. Le mot Amen prend aussi le sens de "qu'il en soit ainsi."

## La récompense de celui qui répond Amen

Nos Sages enseignent (Bérakhot 53b) : « Celui qui répond Amen est plus grand que celui qui récite la bénédiction. » Sa récompense est supérieure à celle destinée à celui qui a prononcé la bénédiction. Pour quelle raison ? Car celui qui récite la bénédiction déclare qu'Hachem est la source de toutes les bénédictions et celui qui répond Amen vient témoigner de la véracité de cette affirmation. Grâce à lui, la "déclaration" est complète. Nos Sages enseignent également (Chabbat 119b) : « Celui



qui répond Amen de toutes ses forces, verra s'ouvrir devant lui, les portes du Gan Eden. » Celui qui, en dépit des épreuves et difficultés de ce monde, garde confiance en Hachem et **répond Amen de toutes ses forces**, verra s'ouvrir devant lui les portes du Gan Eden. Le verset ne fait pas ici référence à la "force" physique mais à l'enthousiasme et la ferveur qui doivent accompagner la prononciation du mot Amen. Il est toutefois important de répondre Amen à voix haute car cela permet d'intensifier la ferveur et d'accroître la sanctification du nom divin dans le monde. Il faudra cependant veiller à ne pas élever la voix au-dessus de celui qui récite le Kaddich ou la bénédiction, car comme dit le verset (Psaumes 34-4) : « Exaltez Hachem avec moi, ensemble célébrons son Nom. » Rabbénou Be'hayé<sup>[1]</sup> explique que celui qui répond Amen ouvre un flux de bonté sur le monde et mérite par conséquent, que les portes du Gan Eden s'ouvrent devant lui. La Guémara (Bérakhot 47a) ajoute que celui qui s'attarde sur le mot Amen, jouira d'une longue vie.

## Paroles de nos Sages

**Le Sabba de Kelem** disait qu'il vaut la peine de venir en ce monde et d'y séjourner toute une vie, ne serait-ce que pour répondre une seule fois Amen.

**Rav Steinman zatsal** disait qu'en ce bas monde, nous ne sommes pas capables d'apprécier à sa juste valeur la puissance du Amen. Dans le monde de Vérité, chaque Amen prononcé de notre vivant se tiendra à nos côtés comme un ange défenseur.

**Rav Élimelekh Biderman** ajoute que la valeur numérique du mot Amen vaut 91, tout comme celle du mot Malakh qui signifie "ange". De fait, chaque Amen que nous prononçons génère un ange qui

interviendra auprès d'Hachem afin que nous ayons une bonne et longue vie.

**Le Chla Hakadoch** rapporte au nom des kabbalistes que tous les mondes supérieurs et inférieurs dépendent du mot Amen.

**Le Zohar** enseigne que par le mérite du mot Amen, nos prières méritent d'être agréées.

**Ben Azai** disait : « Celui qui répond un Amen orphelin (Yétoma), ses enfants aussi seront orphelins, si accéléré, ses jours aussi seront accélérés, si mutilé, ses jours aussi seront mutilés; mais celui qui prolonge la récitation du Amen, ses années de vie lui seront prolongées. »

## Récit : l'importance de répondre Amen

Notre histoire se déroule il y a environ 400 ans en Pologne. Avant de devenir Av Beit Din de la grande ville de Poznan, Rav Mordekhaï Yaffé, surnommé le "Baal Halevouch, entreprit d'apprendre les lois relatives au renouvellement de la lune. Il se rendit donc à Venise en Italie, chez le Gaon Rav Its'hak Abouav zatsal auprès duquel il étudia près de trois mois, au terme desquels il maîtrisa parfaitement le sujet<sup>[3]</sup>. Un jour, l'un des enfants en bas-âge de Rav Its'hak Abouav récita la bénédiction "boré péri ha'ets" sur un fruit. Tous les membres de la famille répondirent Amen, sauf Rav Mordekhaï Yaffé, qui était plongé dans son étude. Rav Its'hak Abouav le réprimanda sévèrement avant de décréter à son encontre un Nidouy (bannissement) de trente jours. Le Baal Halevouch fut extrêmement surpris par cette réaction qui semblait démesurée, mais accepta sans discuter son châtement. Lorsque la période d'exclusion s'acheva, il se rendit chez son maître afin de lui présenter ses excuses. Mais le Rav Abouav les refusa. – « Rabbénou, accepte mon pardon et dis-moi je te prie quelle est ma faute. Pourquoi es-tu en colère contre moi ? » Rav Its'hak Abouav lui répondit : Tu sais l'amour que je te porte. Je te considère comme mon fils. Si je me suis montré si sévère envers toi, ce n'était que pour te préserver de la sanction que le Ciel te réservait car tu méritais la mort pour ne pas avoir répondu Amen à la bénédiction de mon fils. J'accepte de te pardonner à condition que tu t'engages à expliquer, à toutes les communautés que tu côtoieras, qu'il est extrêmement grave de ne pas répondre Amen à la bénédiction que l'on entend. Tu partageras également l'histoire que je m'appête à te raconter à ce propos : Il y avait en Espagne un roi qui détestait les juifs au point de vouloir les chasser du pays. À cette époque, vivait également en Espagne un juif pieux et saint, un 'Hassid qui siégeait à la tête du Beit Din et qui jouissait d'une grande fortune. Il avait trouvé grâce aux yeux du roi qui le considérait comme un ami. Chaque fois que le roi prenait des mesures contre les juifs, le 'Hassid parvenait à le faire changer d'avis. Un jour que le roi avait - pour la énième fois - promulgué un avis d'expulsion à l'encontre des juifs, le 'Hassid fut mandaté par la communauté pour faire entendre raison au roi. Le 'Hassid promit de se rendre au palais après la prière de Min'ha mais les délégués insistèrent :



## CONDOLÉANCES

Le Rabbin Jérémie Asseraf,  
les Co-Présidents  
Paul Cohen, Steve Mamane, le C.A, et le Kahal  
présentent leurs sincères condoléances à  
Mme Ziva Cohen et famille  
pour le décès de Rav Eliyahou Cohen Z"l  
membre fondateur, Vice- président  
de Hékhhal Shalom,  
dirigeant des affaires religieuses.  
et les assurons de notre affection et de notre soutien

## NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

DONA IMY BAT RIVKA 19 TISHRÉ - 14 OCT.

## KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: LA COMMUNAUTÉ

## SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: Mme Georgette Chriqui pour la nahala de  
sa tante Dona Imy Bat Rivka z"l. Z"l

## Dictons populaires du Talmud

**29. Si tu soulèves la charge avec moi, je pourrai la soulever ; et si tu ne le fais pas, je ne la soulèverai pas.** L'effort conjoint de deux personnes surpasse la somme de leurs forces respectives. Lorsque nous nous soutenons mutuellement, nous pouvons tous accomplir plus que ce que nous pourrions faire seuls **30. Celui qui se venge par colère détruit sa propre maison.** La vengeance peut être un sentiment agréable à court terme, mais c'est le vengeur qui finit par souffrir.

## Kollel Hékhhal Shalom

dédié à la mémoire de **Éliran Elbaz Z"l**  
et à la mémoire de **Yaacov Saltiel Z"l**

la situation était grave, il fallait partir immédiatement. Le 'Hassid accepta et se rendit donc auprès du roi qui, comme à son habitude, l'accueillit avec chaleur et affection. Ils discutaient gaiement lorsqu'un prêtre venu d'une contrée lointaine, pénétra dans la pièce. Il tomba aux pieds du roi et se mit à réciter en latin une bénédiction interminable. Craignant de manquer l'heure de Min'ha, le 'Hassid s'éclipsa discrètement dans un coin et se mit à prier. Lorsque le prêtre eut fini de bénir le roi, il demanda à toute l'assistance de répondre *Amen*. Tous les courtisans prononcèrent en chœur un tonnant *Amen* à l'exclusion du 'Hassid qui était encore plongé dans sa prière. Le prêtre qui s'en était aperçu, vit là une excellente occasion d'attiser la haine du roi à l'encontre des juifs. Il demanda alors à l'assemblée : « Avez-vous tous répondu *Amen* à ma bénédiction ? » - « Oui ! » répondirent-ils à l'unisson. Il se tourna alors vers le coin de la pièce où se trouvait le 'Hassid et demanda encore : « Et ce juif, a-t-il répondu *Amen* ? » « Non, lui répondit-on. Car il était occupé à prier pendant que vous bénissiez notre souverain. » En entendant cela, le prêtre s'arracha les cheveux et poussa un cri amer : « Quelle tristesse ! lança-t-il. À cause de ce juif qui n'a pas répondu *Amen*, la bénédiction que j'ai faite au roi n'a pas été acceptée par le Ciel et ne pourra donc pas se réaliser. » Le roi en fut extrêmement courroucé et éprouva une profonde haine contre ce juif qui n'avait pas daigné s'associer à la bénédiction du prêtre. Il le condamna à mort sans aucune forme de procès, et demanda à ce que son corps soit coupé en morceaux et renvoyé chez lui ainsi. Il va sans dire que le décret d'expulsion fut maintenu et tous les juifs furent contraints de quitter le pays. L'un des amis du 'Hassid fut profondément ébranlé par la mort atroce infligée à son ami. Connaissant la piété de ce juif saint, il ne parvenait pas à comprendre pourquoi il avait mérité un tel sort, alors même qu'il s'était rendu au palais pour sauver ses frères juifs. Cependant, ne doutant pas de la justice divine, il songea que son ami avait certainement commis une faute pour laquelle il était passible de mort. Il pleura, pria et jeûna, tant et si bien que le défunt 'Hassid lui apparut en plein jour alors qu'il se trouvait seul dans une pièce et lui dit : « Sache que je n'ai jamais commis aucune faute, mais Hachem est très pointilleux avec les Justes. Il m'est arrivé une fois d'entendre un enfant réciter la bénédiction de "hamotsi" sur le pain et de ne pas avoir répondu *Amen*. Lorsque le roi d'Espagne s'est mis en colère contre moi pour ne pas avoir répondu *Amen* à la bénédiction du prêtre, cela a réveillé la Midat Hadin (l'attribut de justice) et le Tribunal céleste a décrété que j'étais passible de mort pour ne pas avoir répondu *Amen* à la bénédiction de l'enfant. Propage je te prie cette histoire à tes enfants, petits-enfants et au monde entier, afin que chacun comprenne l'importance de répondre *Amen*. » Et le 'Hassid disparut. Après avoir raconté cette histoire au 'Baal Halevouch' zatsal, Rav Its'hak Abouav ajouta : « Ne m'en veux pas de t'avoir banni. J'ai agi ainsi afin que cela serve d'expiation à ta faute. Je te pardonne à condition que tu racontes cette histoire en public au moins une fois par mois afin que tous prennent conscience du châtement réservé à celui qui ne répond pas *Amen* à la bénédiction d'un enfant. À plus forte raison lorsque l'officiant récite le Chémoné Essré ou le Kaddich. »

INFORMATION: [www.hekhalshalom.com](http://www.hekhalshalom.com)

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,  
Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes  
825 Gratton, Ville Saint- Laurent, H4M 2G4,  
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents

Ovadia ben Merav Harari Z"l et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"l

Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: [teknovar@videotron.ca](mailto:teknovar@videotron.ca)